

MISE EN SOMMEIL D'UNE SOCIETE

Vous devez constituer un dossier comprenant :

le **formulaire M 2 Agricole**, dûment rempli et signé sur les trois feuillets

Autres pièces :

un pouvoir pour le mandataire déposant la formalité

un chèque de 192,34 € libellé à l'ordre du greffe du tribunal de commerce